



Une action collective sur la Gestion des Risques Psychosociaux

D'après un sondage régional sur les Risques Psychosociaux mené en 2009, environ 18% des salariés des TPE se déclarent stressés. Afin de traiter cette problématique dans les PME et TPE, une action collective à leur destination portée par la CGPME et l'ARACT de Haute-Normandie débute en Haute Normandie sur ce sujet.

Les motifs de l'action collective :

- Une prise en compte forte de la réelle « souffrance » au travail observée par la CGPME sur le terrain
- La volonté d'un affichage national d'actions novatrices sur ce sujet

Les objectifs et déroulement de l'action collective :

- Repérer les sources de risques
- Définir et valider un plan d'action
- Accompagner l'entreprise dans une démarche participative à la mise en œuvre du plan d'action
- Créer un outil de capitalisation et de transfert à destination des PME- TPE

+ ADEQUATION fait partie des 6 cabinets sélectionnés pour accompagner les entreprises engagées dans cette action.

L'action doit débiter fin 2010.